

RAPPORT T2 2015 SUR L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

AVRIL – JUIN 2015
ÉLECTRICITÉ

Pic de demande d'électricité raccordée au réseau
en Ontario (T2)

19 339 MW le 22 juin 2015 à 18 h, HAE

Production d'électricité raccordée
au réseau de transport (T2)

Nucléaire	22,5 TWh	61,6 %
Hydroélectricité	9,4 TWh	25,8 %
Gaz	2,5 TWh	6,7 %
Éoliennes	2 TWh	5,4 %
Biocarburant	0,1 TWh	0,3 %
Solaire	0,1 TWh	0,2 %

Source : SIERE

Économies d'énergie (T2)

Total des économies nettes liées à la demande de pointe	210 MW
Total des économies nettes d'énergie	166 GWh

Source : SIERE

Pic de demande d'électricité raccordée au réseau
en Ontario (à la fin du T2)

21 814 MW relevé au T1, le 7 janvier 2015 à 18 h 00, HNE

Source : SIERE

Coût du produit – Catégorie A (¢/kWh)

	T2	CDA
Prix horaire de l'énergie en Ontario (moyenne non pondérée)	1,47	2,41
Rajustement global (moyenne, catégorie A) ¹	4,30	3,53
Total	5,77	5,94

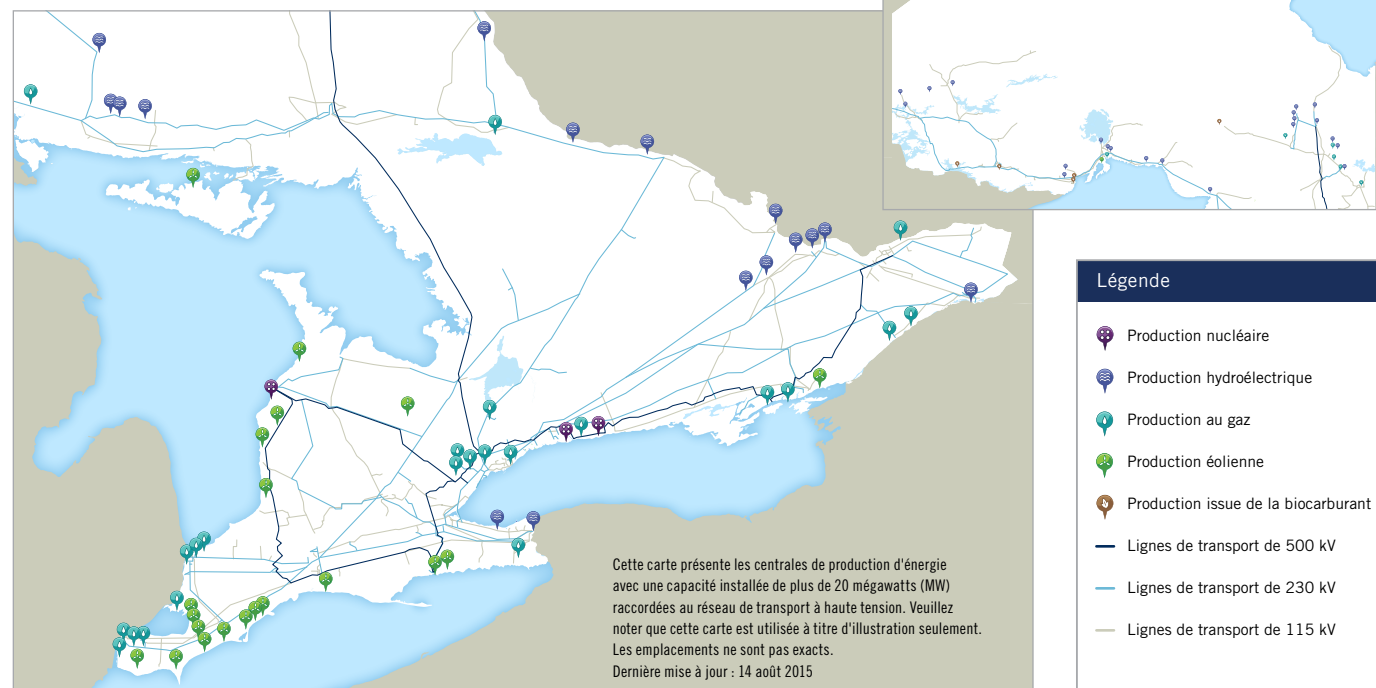
Source : SIERE

Coût du produit – Catégorie B (¢/kWh)

	T2	CDA
Prix horaire de l'énergie en Ontario (moyenne pondérée)	1,57	2,64
Rajustement global (moyenne, catégorie B) ¹	9,59	7,14
Total	11,16	9,78

Source : SIERE

Réseau de transport de l'Ontario



1. Les clients de catégorie A sont de gros consommateurs d'électricité qui paient le Rajustement global, calculé à partir de leur consommation d'énergie pendant les cinq heures de l'année où la demande est la plus élevée. Tous les autres clients appartiennent à la catégorie B.

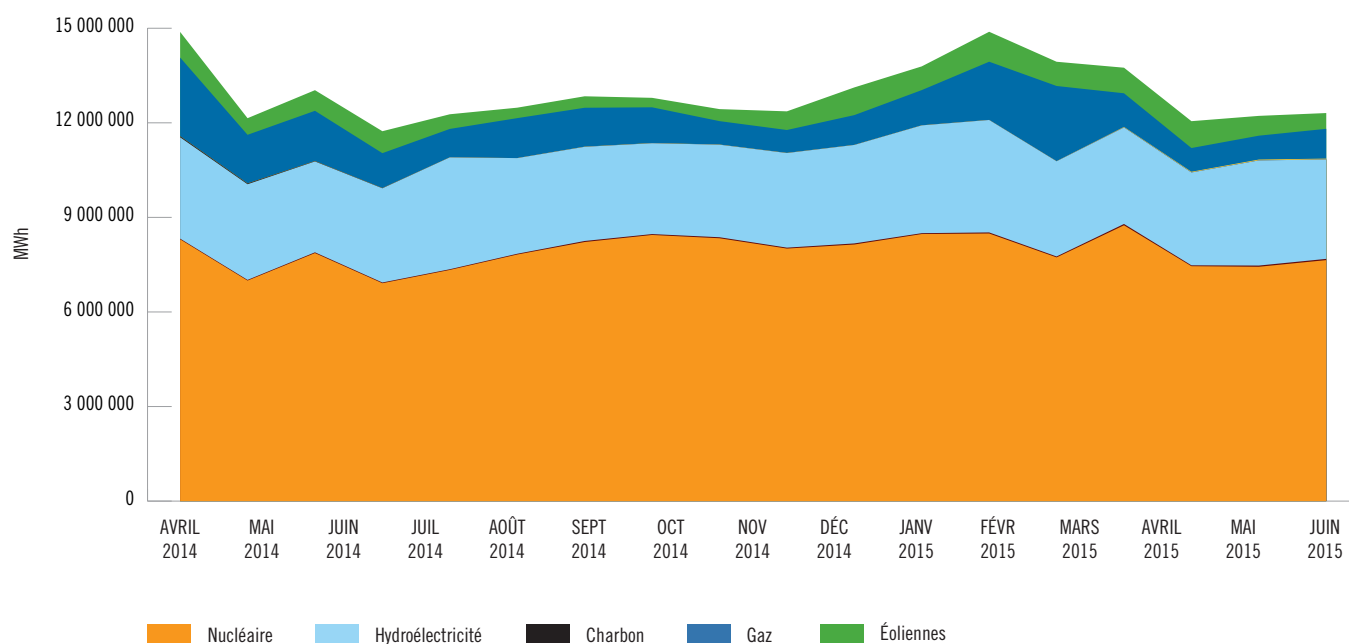
Pour le second trimestre de 2015, la demande en Ontario a été faible, une situation typique de la saison intermédiaire qu'est le printemps, et la production d'électricité y a été fiable. La bonne santé de la demande du marché a permis aux centrales de générer des revenus grâce à la vente des surplus d'énergie disponibles après avoir comblé les besoins de l'Ontario; les centrales nucléaires et hydroélectriques affichent quant à elles de solides résultats mensuels. La production de gaz naturel a été faible par rapport à celle du trimestre précédent et témoigne de la baisse de la demande en Ontario. La production éolienne a été légèrement moins abondante qu'au premier trimestre et celle des centrales solaires a poursuivi sa progression constante.

La demande globale en Ontario a été inférieure à celle du même trimestre de 2014, en raison, du moins en partie, du succès qu'a connu la mise en œuvre des programmes d'économie d'énergie, de la production intégrée et de la restructuration de l'économie. Le réseau a continué de tirer profit de solides marges de capacité et d'énergie, et cette période d'approvisionnement fiable fournit une occasion de passer en revue les sources d'approvisionnement existantes et de déterminer les possibilités d'améliorations, tout en garantissant que les engagements concernant de nouvelles sources reflètent les besoins du réseau et permettent le maintien d'un réseau de centrales parmi les plus propres d'Amérique du Nord.

Approvisionnement en électricité

Production mensuelle du réseau d'électricité par type d'énergie (MWh)

Le réseau ontarien de production-transport d'électricité dispose de diverses sources d'approvisionnement : les centrales de base qui fonctionnent 24 h par jour, les centrales ayant une production variable et les centrales pouvant adapter rapidement leur production à la demande. Le diagramme ci-dessous indique la valeur de la production mensuelle raccordée au réseau par type d'énergie entre avril 2014 et juin 2015. Il montre comment la disponibilité des centrales, la demande d'électricité et les coûts induisent des fluctuations d'un mois sur l'autre.



Source : SIERE

Remarque : La production nominale issue de l'énergie solaire et des biocarburants raccordée au réseau n'est pas représentée.

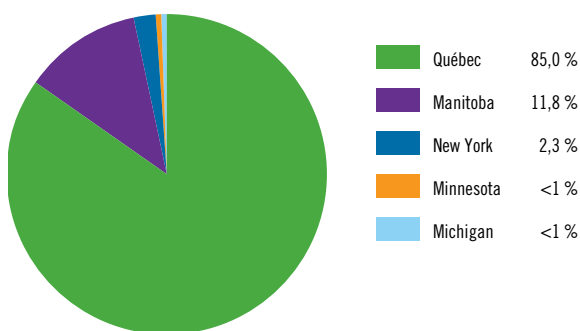
Les données ci-dessus sont extraites d'un rapport produit par la SIERE et disponible à l'adresse http://reports.ieso.ca/public/GenOutputbyFuelMonthly/PUB_GenOutputbyFuelMonthly.xml. Ce rapport s'appuie sur des données relatives aux livraisons afin de fournir des informations supplémentaires à tous les planificateurs autonomes et à toutes les centrales de production discontinuée et en charge commandée de l'Ontario enregistrés en tant que participants du marché. Le rapport – qui tient compte de toutes les installations de production raccordées au réseau, en plus des centrales intégrées qui sont aussi enregistrées en tant que participants du marché – est publié mensuellement selon le calendrier de livraison physique.

Importations et exportations

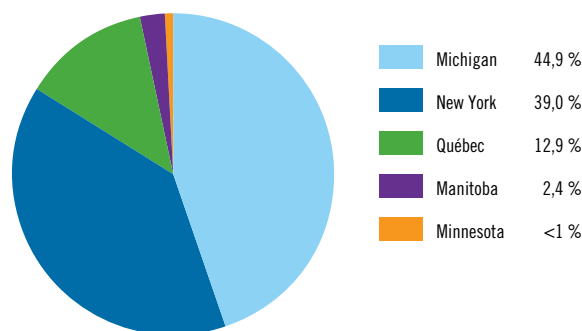
L'Ontario est raccordé à un large réseau stable de réseaux de transport couvrant l'Amérique du Nord, ce qui contribue à la fiabilité du réseau et à l'efficacité économique. Les importations sont en concurrence avec la production ontarienne pour fournir de l'électricité au meilleur prix possible et pour répondre aux besoins de la province durant les périodes où la demande est élevée. L'Ontario exporte également de l'énergie lorsque les prix sont plus élevés, ce qui permet de tirer des revenus qui aident à compenser les coûts du réseau et de l'infrastructure et à maintenir la fiabilité du réseau lors des périodes de production excédentaire.

L'Ontario importe et exporte son électricité à travers 26 interconnexions avec deux provinces et trois états. Alors que son réseau d'électricité est interconnecté avec celui du Manitoba, du Michigan, du Minnesota, de New York et du Québec, l'Ontario a la possibilité de faire le commerce de l'électricité avec tout l'est de l'Amérique du Nord, ce qui contribue à la diversification des sources d'approvisionnement et à l'accroissement de la compétitivité.

Importations au T2



Exportations au T2



T2 GWh	Manitoba	Michigan	Minnesota	New York	Québec	Total
Quantités importées	97	3	5	19	702	826
Quantités exportées	141	2 647	43	2 299	762	5 892

Source : SIERE

Remarque : Les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Capacité installée des centrales raccordées au réseau de transport

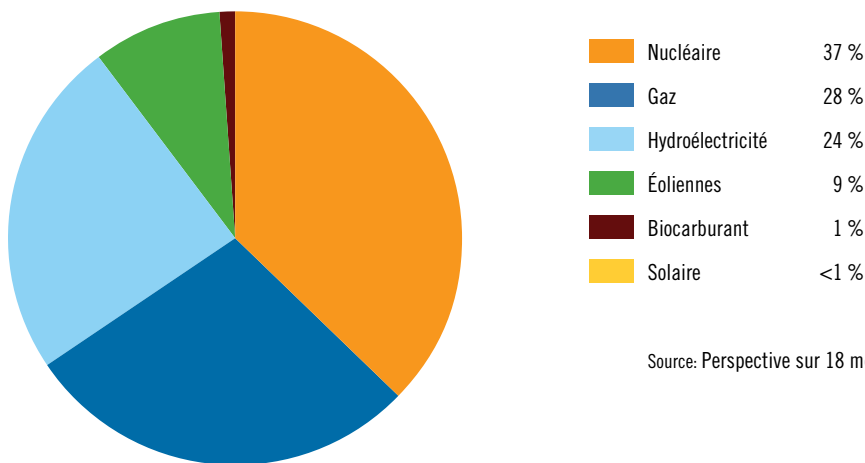
Les changements apportés durant ce trimestre à la capacité installée raccordée au réseau de transport sont révélateurs du processus de modernisation continue que connaît le domaine de l'électricité en Ontario. Alors que les productions nucléaire, hydroélectrique et de gaz naturel représentent actuellement la grande majorité des sources d'approvisionnement en gros, de nouvelles installations éoliennes, solaires et fonctionnant aux biocarburants sont sans cesse raccordées au réseau.

Nouvelles installations enregistrées au cours du T2

La mise en service et l'entrée sur le marché des projets suivants sont achevées. Ces projets sont intégrés à la capacité installée totale des centrales qui participent au marché de la SIERE :

- Parc éolien Bornish – 73,5 MW
- Parc éolien Adelaide – 60 MW
- Parc éolien Jericho – 150 MW
- Parc de production d'énergie renouvelable Grand (solaire) – 100 MW

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE

Capacité de production installée (installations raccordées au réseau) (MW en date du 14 août 2015)

Source: Perspective sur 18 mois de la SIERE

Remarque : Les données incluent toutes les installations de production raccordées au réseau de transport d'électricité et les installations couplées au réseau de distribution qui sont des participants du marché.

Le tableau ci-dessous présente la hausse de l'utilisation des ressources renouvelables pour produire de l'électricité dans la province.

Capacité de production installée (installations raccordées au réseau) (MW)

Année	Nucléaire	Hydroélectricité	Charbon	Gaz ¹	Éoliennes	Biocarburant	Solaire ²	Total
2015 MW	12 978	8 462	0	9 920	3 209	455	140	35 163
2015 %	37 %	24 %	0 %	28 %	9 %	1 %	<1 %	
2014 MW	12 947	8 462	0	9 920	2 543	455	40	34 367
2013 MW	12 947	7 939	2 291	9 920	1 725	124	0	34 946
2012 MW	12 998	7 947	3 293	9 987	1 511	122	0	35 858
2011 MW	11 446	7 947	4 484	9 549	1 412	122	0	34 960

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE

Production intégrée (contrat avec la SIERE)

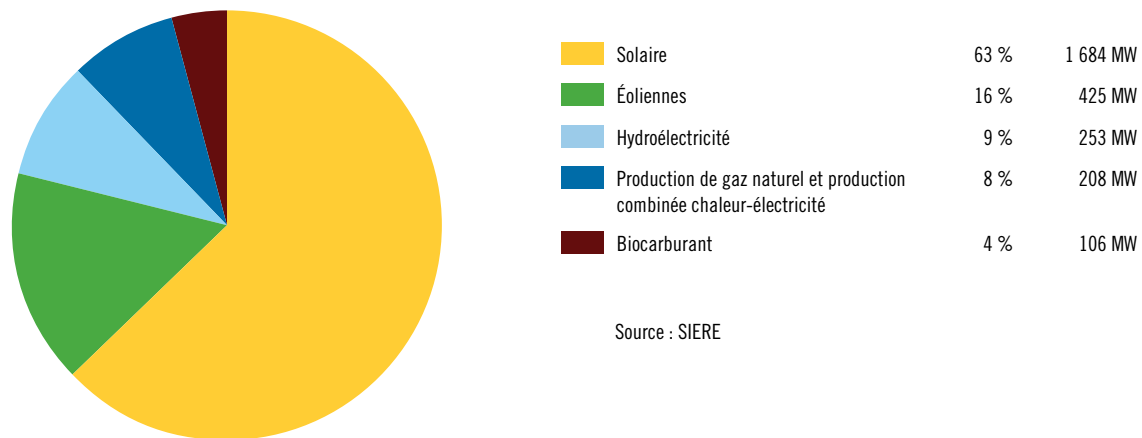
Les centrales intégrées injectent de l'électricité dans les réseaux de distribution locaux, ce qui contribue à compenser la demande sur le réseau de transport en répondant à une partie des besoins des collectivités locales. Alors que l'éolien et le solaire fournissent la majorité de la production intégrée sous contrat, la SIERE a passé un marché pour un plus grand nombre de réseaux de production hydroélectrique, de production combinée chaleur-électricité, de gaz naturel et de bio énergie qui seront également raccordés aux réseaux locaux de distribution.

À la fin du T2 2015, une production contractuelle de plus de 2 676 MW était en exploitation commerciale dans les réseaux locaux de distribution.

1. Les unités qui fonctionnent au gaz naturel, au mazout ou aux deux, comme Lennox, NP Kirkland et NP Cochrane, sont incluses dans la catégorie « Gaz ».

2. La catégorie « Solaire » représente les installations solaires reliées au réseau. La plupart des installations solaires de production de l'Ontario sont actuellement reliées aux réseaux de distribution.

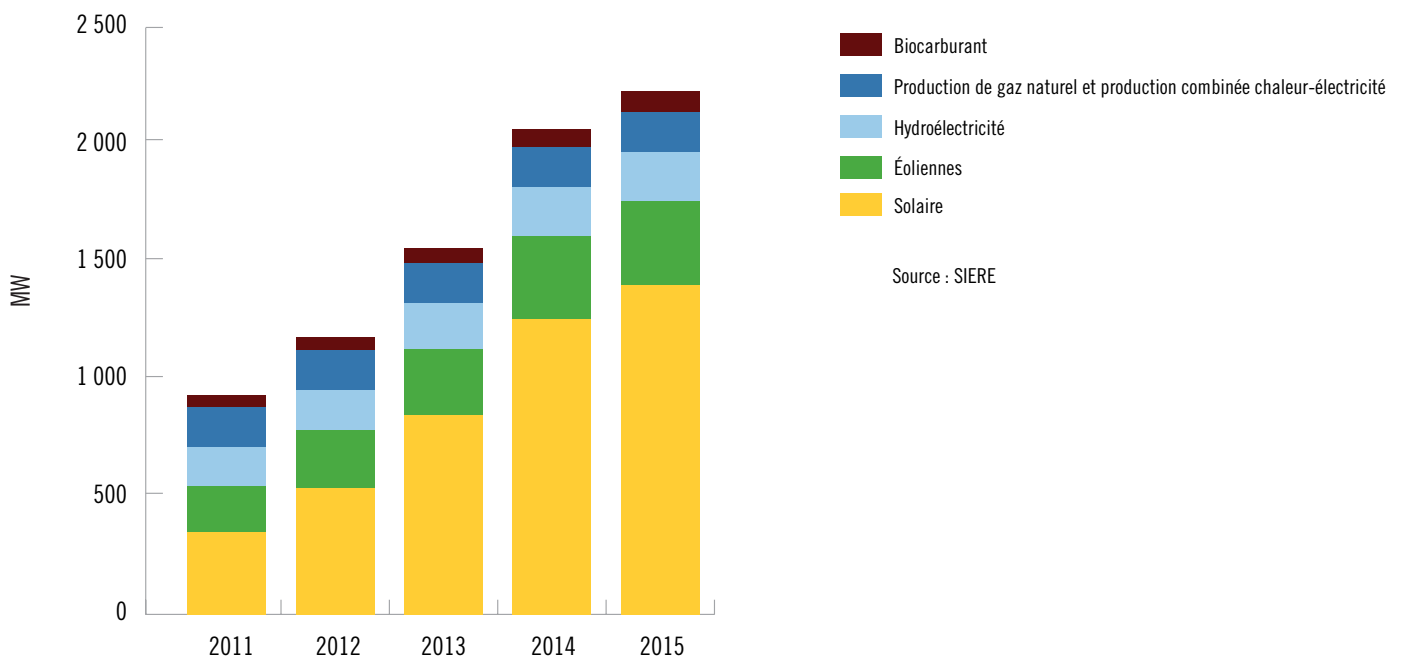
Capacité de production intégrée sous contrat en exploitation commerciale (à la fin du T2)



Remarque : les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Le tableau ci-dessous présente la hausse de l'utilisation de la production intégrée pour approvisionner en électricité les réseaux locaux de distribution de la province.

Capacité de production intégrée sous contrat en exploitation commerciale (MW)



Les données ci-dessus sont tirées du rapport d'avancement de la SIERE sur l'approvisionnement par contrat. Le rapport fournit une mise à jour trimestrielle de l'état des initiatives portant sur l'approvisionnement et les sources d'approvisionnement qui sont en cours d'élaboration ou en exploitation commerciale, par type de carburant, et rassemble les capacités totales, telles qu'elles sont indiquées dans chaque contrat, ce qui diffère des valeurs de la capacité installée utilisée à des fins d'exploitation. Le rapport est disponible (en anglais) à l'adresse <http://www.ieso.ca/Documents/Supply/Progress-Report-Contracted-Supply-Q22015.pdf>.

Comparaison entre la capacité disponible raccordée au réseau de transport et la demande en Ontario

La demande sur le réseau de transport a été plus faible que prévu pour le T2, plus particulièrement en juin alors que le temps pluvieux et la baisse de la demande des clients du marché de gros ont entraîné une demande globale inférieure à celle du même trimestre de l'an dernier. Des facteurs, tels que les programmes pour la conservation de l'énergie et de gestion de la demande, ainsi que les tarifs selon l'heure de consommation, ont tous continué de contribuer à réduire la demande globale sur le réseau de transport. Lors des jours ensoleillés, la production solaire intégrée a modéré la demande.

Capacité disponible raccordée au réseau de transport lors de la pointe

26,790 MW (T2)

Pointe de la demande	19 339 MW (T2)	Obligation en matière de réserve de fonctionnement	1 500 MW (T2)
Demande minimale	10 657 MW (T2)		

Source : SIERE

La capacité disponible correspond à la capacité installée totale raccordée au réseau, moins les provisions pour les réductions saisonnières, les pannes prévues et le manque de puissance des ressources limitées en énergie. Des réserves de fonctionnement sont requises pour garantir que la demande ontarienne prévue puisse être comblée avec un niveau de fiabilité suffisamment élevé. L'obligation en matière de réserve de fonctionnement correspond à la somme des sources d'approvisionnement nécessaires pour compenser la perte de la production de la plus importante source d'électricité en cas d'imprévu et celle de la moitié de la production de la source qui se classe juste derrière. Des renseignements supplémentaires sur les critères, les outils et la méthodologie utilisés par la SIERE pour réaliser des évaluations de l'adéquation des ressources figurent (en anglais) à l'adresse http://www.ieso.ca/Documents/marketReports/Methodology_RTAA_2015jun.pdf.

Économie d'énergie

Selon les termes du nouveau cadre Priorité à la conservation de l'énergie pour 2015-2020, la province vise une réduction de la consommation d'électricité de 7 terawatt-heures (TWh) grâce aux initiatives offertes par les sociétés de distribution locales (SDL). La province a aussi fixé une cible de réduction de 1,7 TWh qui sera atteinte grâce au Programme d'accélération pour le secteur industriel, géré par la SIERE et auquel ont accès les clients raccordés au réseau de transport. Pour l'ensemble, la province prévoit atteindre une réduction de 8,7 TWh d'ici le 31 décembre 2020.

Toutes les SDL ont présenté leur plan de gestion de l'économie d'énergie et de la demande (CDM) à la SIERE et, à la fin de juin, la SIERE avait approuvé 16 plans de CDM, représentant 24 des 73 SDL – soit approximativement 70 pour cent de la cible de 7 TWh. Les plans de CDM approuvés (en anglais) sont affichés à l'adresse <http://www.ieso.ca/Pages/Conservation/Conservation-First-Framework/Conservation-and-Demand-Management-Plans.aspx>. En date du 28 août 2015, la SIERE avait approuvé 34 plans de CDM, représentant 62 SDL – soit approximativement 88 % des 7 TWh que la cible pour les CDM permet.

Évolution des économies d'énergie réalisées – résultats graduels provisoires n'ayant pas été vérifiés (au T2)

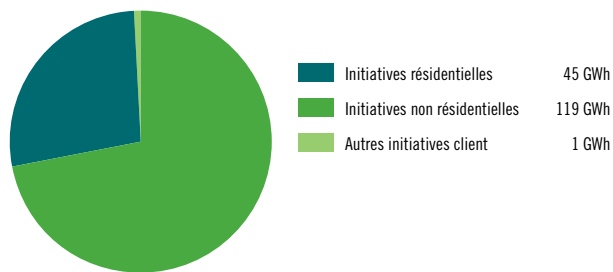
Évolution graduelle - T2 2015		Résultats cumulés au T2 2015
Sociétés de distribution locale	Économies nettes liées à la demande de pointe (MW)	29
	Économies nettes d'énergie (GWh)	165
Autres entités	Économies nettes liées à la demande de pointe (MW)	181
	Économies nettes d'énergie (GWh)	1
Total des économies nettes liées à la demande de pointe (MW)		210
Total des économies nettes d'énergie (GWh)		166

Source : SIERE

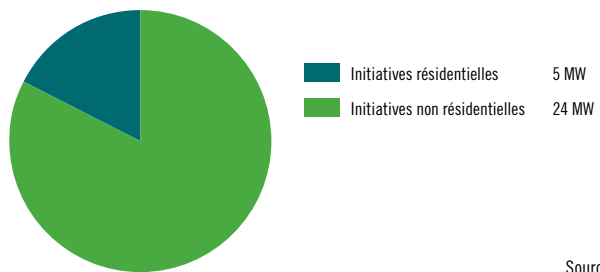
Remarque : les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Économies d'énergie réalisées grâce aux programmes d'économie d'énergie des SDL (T2)

Économies nettes d'énergie (GWh)



Économies liées à la demande de pointe (MW)



Source : SIERE

Remarque : les chiffres ne concordent pas nécessairement avec les totaux de la source parce qu'ils ont été arrondis.

Réponse à la demande

Les programmes de réponse à la demande et de conservation de l'énergie pendant les pics, qui contribuent aux économies globales liées à la demande de pointe pour la province, bénéficient au réseau d'électricité et permettent aux consommateurs de réduire leur facture d'énergie.

Le programme de Réponse à la demande basé sur la capacité (CBDR) est entré en vigueur le premier trimestre de 2015. Ce programme fait accéder les fournisseurs de réponse à la demande sous contrat du programme DR3 au marché de gros de l'énergie, afin de mieux refléter les besoins du réseau. Le programme CBDR, qui représente environ 500 MW de capacité de réponse à la demande, n'a pas été poursuivi au T2.

De plus amples renseignements sur le programme de Réponse à la demande basé sur la capacité (en anglais uniquement) sont disponibles à l'adresse <http://www.ieso.ca/Pages/Participate/Capacity-Based-Demand-Response.aspx>.

La SIERE se concentre également sur le développement de ressources sur le plan de la demande, notamment les mécanismes reposant sur le marché – tels qu'une enchère de réponse à la demande. La SIERE continuera de placer les économies d'énergie au premier plan lors de la planification du réseau.

Économies liées à la demande de pointe

L'initiative d'économies d'énergie en milieu industriel (ICI) encourage les grands consommateurs à déplacer leur utilisation d'énergie hors des pointes de demande sur le réseau. Les clients qui sont en mesure de réduire leur incidence sur ces périodes de pointe représentent un avantage pour le réseau, car ils réduisent le besoin de construire de nouvelles infrastructures. Les clients participants se voient fixer un taux de rajustement global individuel, basé sur la contribution, en pourcentage, que représente leur demande par rapport aux cinq plus importantes valeurs de pointe coïncidentes sur le réseau et mesurées sur une période définie.

Le tableau ci-dessous présente les cinq plus importantes pointes quotidiennes pour la période de base la plus récente, qui a débuté le 1^{er} mai 2014 et s'est achevée le 30 avril 2015. Comme l'été 2014 a été relativement doux, trois des cinq plus importantes pointes de demande en Ontario se sont produites durant le premier trimestre de 2015.

Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel – Valeurs de pointe coïncidentes (période de base du 1er mai 2014 au 30 avril 2015.)

Date	Hour Ending	Net Ontario Load (MW)	Embedded Generation (MW)	Total (MW)
7 janvier 2015	19	21 118,570	491,57	21 610,140
19 février 2015	20	20 976,264	440,031	21 416,295
26 août 2014	17	20 967,233	682,792	21 650,025
23 février 2015	20	20 862,399	539,973	21 402,372
5 septembre 2014	17	20 830,888	884,74	21 715,628

Source : SIERE

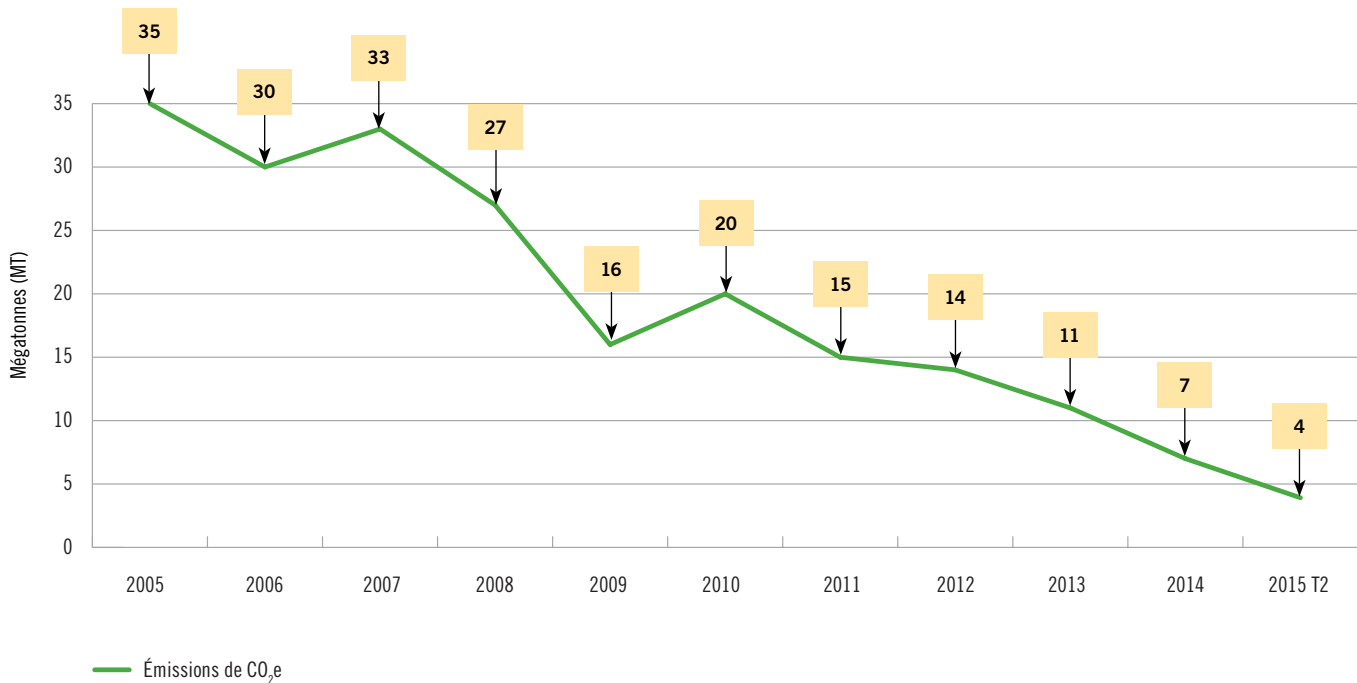
Remarque : la valeur de la colonne Total (MW) correspond au nombre utilisé pour calculer le facteur de demande de pointe d'un client.

Des renseignements supplémentaires sur le programme ICI sont disponibles (en anglais) à l'adresse http://www.ieso.ca/Documents/settlements/April_2015-ICI_Backgrounder.pdf.

Émissions – Équivalents CO₂

La baisse prononcée des équivalents CO₂ est un résultat de l'abandon progressif de la production d'électricité au charbon dans la province, lequel a également permis une réduction notable des émissions d'oxydes de soufre (SO_x) – qui sont en majorité un sous-produit de la combustion du charbon.

Émissions de CO₂ pour le secteur de l'électricité de l'Ontario (au T2)



Source : SIERE, Environnement Canada

Contaminants atmosphériques

es contaminants atmosphériques, tels que les oxydes de soufre (SO_x), les oxydes d'azote (NO_x) et les particules fines (PM_{2,5}), sont également libérés dans l'air pendant la combustion des combustibles fossiles.

Contaminants atmosphériques pour le secteur de l'électricité de l'Ontario (au T2)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 Q2
Émissions de SO _x	114 323	87 932	105 420	76 020	30 768	38 448	11 971	10 342	10 192	1 033	704
Emissions de NO _x	48 143	38 955	43 846	38 314	24 389	28 130	18 988	19 077	17 183	9 726	4 562
Emissions de PM _{2,5}	1 787	1 529	1 876	1 314	1 779	2 120	562	478	439	246	121

Source : SIERE, Environnement Canada

Demande d'électricité

La demande d'électricité est généralement le résultat de plusieurs facteurs qui ont chacun des répercussions différentes : certains augmentent la demande (croissance démographique et changement économique), d'autres font baisser la demande sur le réseau (économies et production intégrée). D'autres encore font fluctuer la demande (tarifs selon l'heure et l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel). Les répercussions de chacun de ces facteurs sur la consommation d'électricité diffèrent selon les saisons et le moment de la journée.

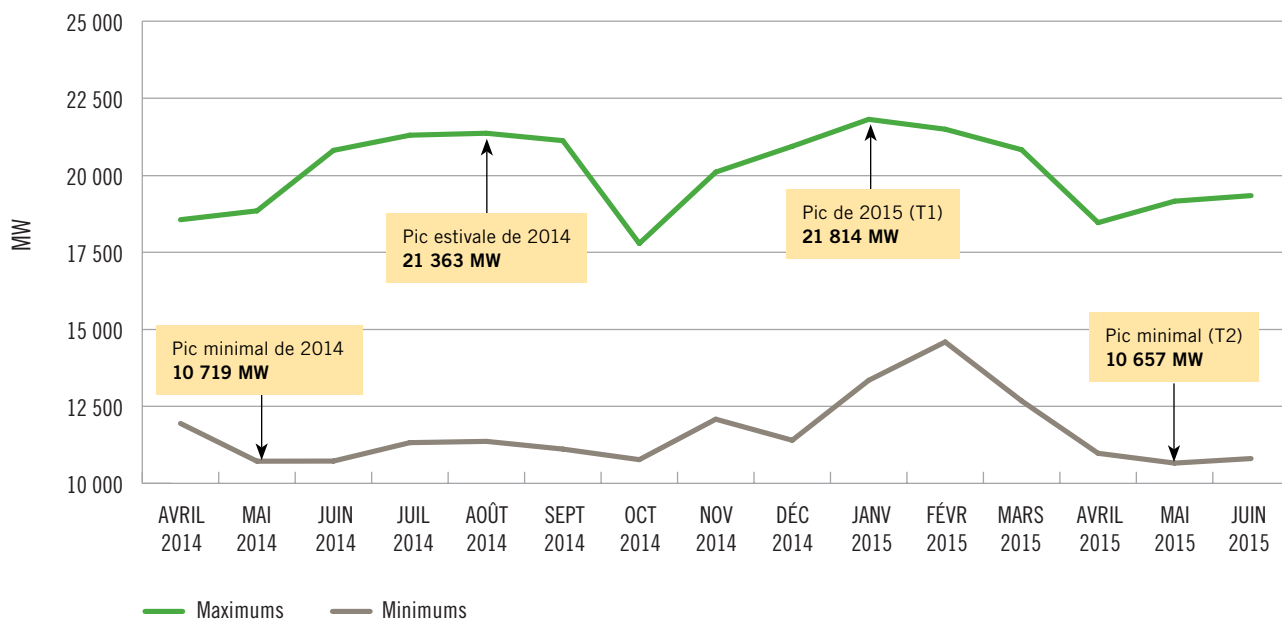
Même lorsque l'économie de l'Ontario est sortie de la récession de 2008, la demande pour l'électricité est restée stable. Il est prévu que cette tendance persiste, car les marges de capacité et d'énergie demeurent adéquates et peut être attribuée, du moins en partie, au succès qu'a connu la mise en œuvre des programmes d'économie d'énergie.

Pointe de la demande en Ontario – fin du T2

21,814 MW relevé au T1, le 7 janvier 2015 à 18 h 00, HNE

En raison du rude hiver, la pointe de la demande en Ontario s'est produite durant le premier trimestre et elle n'a pas été dépassée au T2. Le trimestre a affiché une demande plus faible par rapport à celle de la même période de l'an dernier puisque le temps frais et pluvieux, ainsi que les économies d'énergie et la production solaire intégrée, ont eu des incidences notables sur les activités quotidiennes sur le réseau et sur leur répartition horaire. La SIERE continuera de surveiller l'incidence de l'approvisionnement mixte changeant sur l'exploitabilité de l'ensemble du réseau et sur la pointe de demande estivale.

Maximums et minimums mensuels en Ontario (MW)



Source : SIERE

Prévisions sur les pointes de la demande

La demande d'électricité dans la province est prévue sur une période 18 mois et une évaluation est effectuée pour s'assurer qu'il y a adéquation entre les installations de production réelles et proposées et celles de transport, de façon à répondre à la demande. Le diagramme ci-dessous présente les prévisions météorologiques normales, habituellement associées à une pointe à cette période de l'année, et les prévisions météorologiques extrêmes qui reflètent les conditions météorologiques particulièrement mauvaises. Les incidences des tarifs selon l'heure et de l'ICI, qui incitent les consommateurs à réduire leur consommation durant les pointes de demande, sont également prises en compte dans les prévisions de demande établies dans ce rapport.

Saison	Pointe lors de conditions météorologiques normales (MW)	Pointe lors de conditions météorologiques extrêmes (MW)
Hiver 2015-2016	22 389	23 181
Été 2016	22 712	24 569
Hiver 2016-2017	22 340	23 109

Source : Perspective sur 18 mois de la SIERE

Demande d'énergie en Ontario – T2 (TWh)

Année	Total (en TWh)
2015	31,58
2014	32,71
2013	32,91
2012	33,58
2011	32,81

Source : Données sur l'électricité de la SIERE, aperçu de la demande

Remarque : Le total n'inclut pas l'impact de la production intégrée pour réduire la demande.

Historical Totals – Annual Ontario Energy Demand (TWh)

Année	Total (en TWh)	Changement par rapport à l'année précédente
2014	139,8	-0,64 %
2013	140,7	-0,42 %
2012	141,3	-0,14 %
2011	141,5	-0,35 %

Source : Données sur l'électricité de la SIERE, aperçu de la demande

Remarque : Le total n'inclut pas l'impact de la production intégrée pour réduire la demande.

Prix de l'électricité

Coût du produit (¢/kWh)

Le coût du produit se compose de deux éléments : le prix de gros (le tarif horaire de l'énergie en Ontario ou THEO) et le rajustement global. Le coût du produit ne constitue qu'une partie de la facture d'énergie totale.

Catégorie A

Mois (¢/kWh)	AVRIL 2014	MAI 2014	JUIN 2014	JUIL 2014	AOÛT 2014	SEPT 2014	OCT 2014	NOV 2014	DÉC 2014	JANV 2015	FÉVR 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	MAI 2015	JUIN 2015	2015 moyenne CDA
THEO (moyenne pondérée)*	3,23	1,70	2,73	2,25	2,06	1,41	0,62	1,52	2,02	2,86	4,97	2,42	1,57	1,42	1,42	2,41
Rajustement global (client de catégorie A)	2,53	3,42	3,02	2,94	3,09	3,50	4,42	3,93	3,84	2,89	2,21	3,16	4,27	4,26	4,39	3,53
Coût total du produit	5,76	5,12	5,75	5,19	5,15	4,91	5,04	5,45	5,86	5,75	7,18	5,58	5,84	5,68	5,81	5,94

*Moyenne (non pondérée) des Tarifs horaires de l'énergie en Ontario pour refléter une consommation industrielle (nette) typique.

Catégorie B

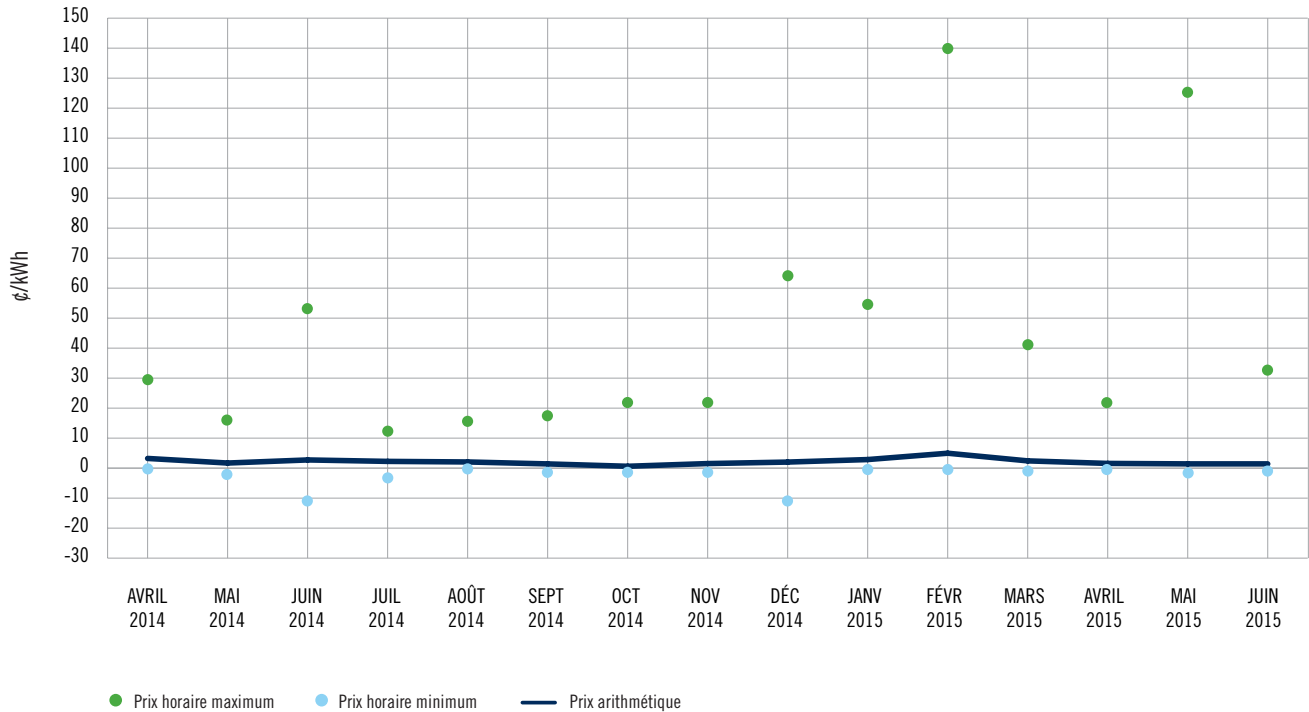
Mois (¢/kWh)	AVRIL 2014	MAI 2014	JUIN 2014	JUIL 2014	AOÛT 2014	SEPT 2014	OCT 2014	NOV 2014	DÉC 2014	JANV 2015	FÉVR 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	MAI 2015	JUIN 2015	2015 moyenne CDA
THEO (moyenne pondérée)**	3,33	1,79	2,98	2,37	2,21	1,55	0,71	1,65	2,24	2,96	5,12	2,56	1,65	1,54	1,53	2,64
Rajustement global (client de catégorie B)	5,20	7,20	6,03	6,26	6,76	7,96	10,01	8,23	7,44	5,07	3,96	6,29	9,56	9,67	9,54	7,14
Coût total du produit	8,53	8,99	9,01	8,63	8,97	9,51	10,72	9,88	9,68	8,03	9,08	8,85	11,21	11,21	11,07	9,78

**Les moyennes sont pondérées par la quantité d'électricité utilisée par heure dans toute la province, de façon à refléter dans l'ensemble la consommation des clients appartenant à la catégorie B (résidentiels et commerciaux).

Source : SIERE

Prix de gros mensuel de l'électricité (¢/kWh)

Le prix de gros de l'électricité varie d'heure en heure. Le diagramme indique le prix de gros maximal, minimal et moyen pour chaque mois. Le prix mensuel varie selon certains facteurs du marché de l'électricité qui font fluctuer son prix. Un prix moyen mensuel plus élevé exerce une pression à la baisse sur les coûts que le rajustement global doit permettre de recouvrer, comme illustré ci-dessous.



Source : SIERE

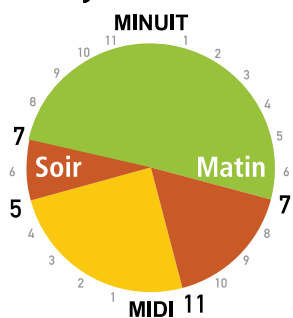
Tarifs selon l'heure d'après la grille tarifaire réglementée (GTR)

En accord avec le mandat qui lui a été assigné en vertu de la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, la CEO a établi une grille tarifaire réglementée (GTR) qui offre aux clients résidentiels et aux petites entreprises des tarifs stables et prévisibles pour l'électricité, encourage les économies d'énergie et garantit que le prix payé par les clients reflète le prix payé aux centrales. La grille tarifaire est en vigueur depuis 2005.

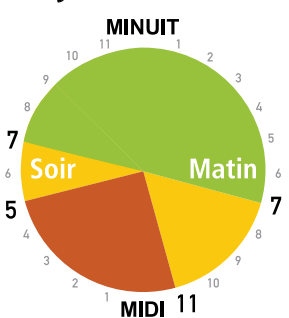
La GTR est établie selon la prévision du coût de l'approvisionnement pour les clients bénéficiant de la GTR sur l'année à venir et la détermination des tarifs qui recouvreront ces coûts prévisionnels des clients admissibles. Les clients équipés de compteurs électriques horaires (ou « intelligents ») admissibles capables de déterminer à quel moment est consommée l'électricité dans la journée paieront la GTR d'après la structure de tarifs selon l'heure. Les tarifs pour cette grille se basent sur trois périodes horaires par jour de la semaine. Ces périodes, illustrées dans la figure ci-dessous, sont appelées période hors pointe, de semi-pointe et de pointe. Les créneaux horaires des périodes de semi-pointe et de pointe diffèrent selon les mois d'été et d'hiver afin de s'aligner avec les habitudes de consommation électrique de ces saisons.

Heures de consommation d'été et d'hiver

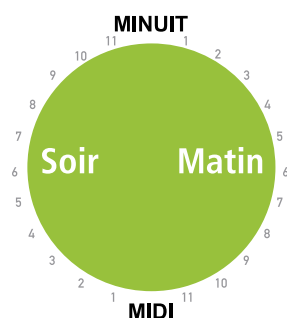
Hiver - jours de semaine



Été - jours de semaine



Fins de semaine et jours fériés



\$ Période creuse

\$\$ Période médiane

\$\$\$ Période de pointe

Source : CEO

Les tarifs de la GTR reflètent une prévision des prix sur le marché de l'électricité de gros de l'Ontario ainsi que sur les autres composantes des coûts d'approvisionnement, tels que ceux découlant de contrats. Ces coûts sont répartis sur les différentes périodes de consommation selon l'heure en fonction du type d'approvisionnement actif durant la période en question. Par exemple, les coûts pour les sources permanentes de production de charge de base (telles que le nucléaire) sont répartis sur toutes les périodes alors que les coûts pour les programmes d'économies d'énergie en fonction de la demande ne sont imputés qu'aux périodes de pointe. Le tarif le moins élevé (hors pointe) est inférieur au coût d'approvisionnement moyen de la GTR alors que les deux autres sont supérieurs. Les tarifs selon l'heure actuels pour les clients équipés de compteurs intelligents admissibles sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tarifs selon l'heure de la GTR en vigueur le 1^{er} mai 2015

Tarifs selon l'heure de la GTR	Période creuse	Période médiane	Période de pointe	Prix moyen
Prix	8,0 ¢	12,2 ¢	16,1 ¢	10,2 ¢
% de la consommation basée sur la TSHC	64 %	18 %	18 %	

Source : CEO

Ce tableau montre la facture mensuelle d'un client résidentiel de Toronto Hydro facturé selon la GTR et l'heure de consommation. Sa consommation mensuelle s'élève à 800 kWh au 1er mai 2015, dont 64 % en période creuse, 18 % en période médiane et 18 % en période de pointe. Pour les clients se trouvant dans d'autres zones de desserte, le coût de livraison varie et est fixé en fonction des tarifs de distribution de leur distributeur local (tels qu'approuvés par la CEO). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la calculatrice de la CEO à l'adresse http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Consumers/Electricity/Your+Electricity+Utility/Your+Electricity+Utility_fr.

Exemple de facture mensuelle résidentielle

	Électricité	Livraison	Réglementation	RLD	TVH	POEP	Total de la facture
Coût mensuel (\$)	81,68	46,20	4,98	5,60	17,97	-15,62	140,59

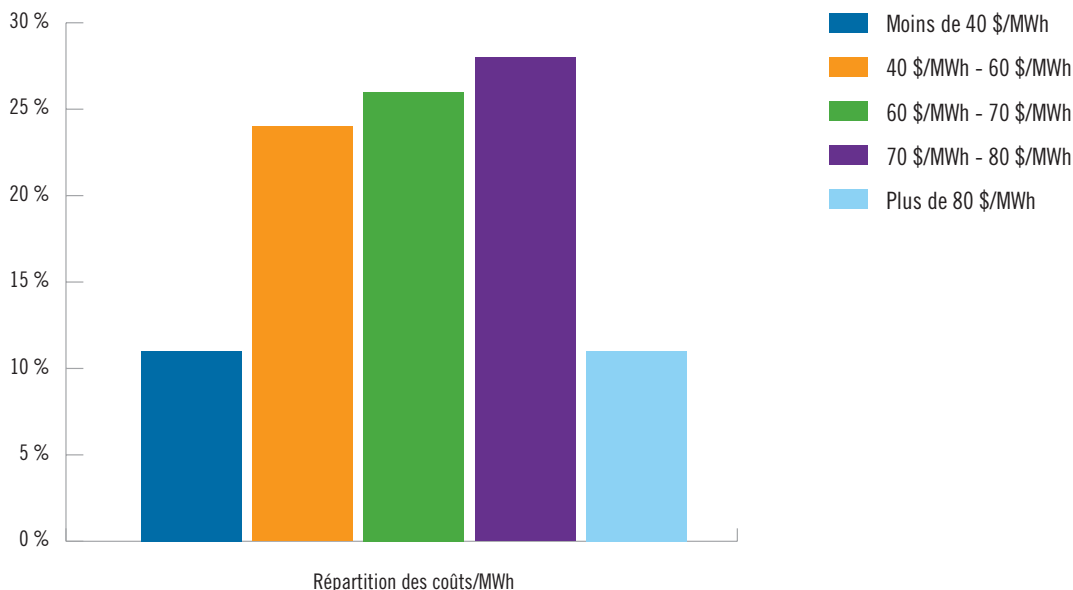
Source : CEO

Tarifs de l'électricité dans le secteur industriel en Ontario

Les consommateurs industriels d'électricité peuvent être soit raccordés directement au réseau de transport à haute tension, soit approvisionnés par leur distributeur local (p. ex., Toronto Hydro). Les clients raccordés directement ne paient pas de charges de distribution, ce qui réduit leur facture d'électricité. Le tableau ci-dessous illustre la répartition des tarifs globaux moyens pour tous les consommateurs de l'Ontario raccordés directement au réseau pour 2014.

En Ontario, les tarifs d'électricité pour les gros consommateurs industriels varient en fonction de chaque consommateur, car ils reposent sur la consommation individuelle. D'une manière générale, moins un gros client industriel consomme d'énergie en période de pointe, et plus les consommateurs réduisent leur incidence sur le réseau d'électricité de la province ainsi que sur leurs tarifs d'électricité. Pour la plupart, le coût du produit englobe à la fois la valeur marchande fluctuante et une allocation des coûts du Rajustement global, calculé à partir de leur consommation d'énergie en période de pointe.

Tarifs de l'électricité pour les clients industriels raccordés au réseau de transport¹



1. N'inclut pas le Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord.

Le tableau ci-dessous montre les tarifs globaux moyens d'électricité pour un client industriel raccordé au réseau de distribution dans plusieurs zones de desserte.¹

Tarifs de l'électricité pour les clients industriels raccordés au réseau de distribution (2014)

\$/MWh	Windsor (EnWin)	Hamilton (Horizon)	Ottawa	Sudbury	Toronto ²
THEO ³	32,39 \$	32,39 \$	32,39 \$	32,39 \$	32,39 \$
Rajustement global	31,08 \$	31,08 \$	31,08 \$	31,08 \$	31,08 \$
Livraison	13,26 \$	17,10 \$	16,47 \$	16,10 \$	17,80 \$
Réglementation	5,73 \$	5,79 \$	5,73 \$	5,95 \$	5,75 \$
RLD	7,00 \$	7,00 \$	6,90 \$	7,00 \$	7,00 \$
Tarif global	93,07 \$	96,97 \$	96,28 \$	96,13 \$	97,63 \$

Source : SIERE et CEO

1. Les données de ce tableau sont celles d'un client hypothétique avec une demande de pointe mensuelle de 5 mégawatts et un facteur de charge de 85 %. Le facteur de charge est le rapport entre la quantité d'énergie utilisée sur une période donnée et l'énergie qui aurait été utilisée si le client avait eu une consommation maximale pendant toute la période – sur la base d'une période de 30 jours.

2. L'estimation du tarif de distribution pour un client industriel à Toronto reflète l'hypothèse selon laquelle 1 kVA équivaut à 1 kW aux fins de facturation.

3. Le PHEO est la moyenne arithmétique pour toutes les heures en 2014. Le Rajustement global illustré dans le tableau est une moyenne de tous les clients de catégorie A raccordés au réseau de distribution en 2014.

Nouveauté en matière d'électricité

Voici quelques rapports et publications sur l'électricité.

	Renseignements	Publié par	Date
	La réalisation de projets d'énergie renouvelable en Ontario : guide destiné aux Municipalités	Ministère de l'Énergie	7 août 2015
	Perspective sur 18 mois	SIERE	21 septembre 2015
	Rapport et résumé d'économie d'énergie trimestriels	SIERE	21 septembre 2015
	Rapport d'avancement sur l'approvisionnement en électricité sous contrat	SIERE	21 septembre 2015
	Rapports de données sur les émissions et l'environnement	OPG	21 septembre 2015
	Rapports de rendement de Darlington	OPG	21 septembre 2015
	Rapports de rendement de Pickering	OPG	21 septembre 2015
	Rapports sur la performance de la gestion des déchets de l'Ouest	OPG	21 septembre 2015
	Rapports financiers trimestriels d'OPG (T2)	OPG	21 août 2015
	Annuaire annuel de l'électricité et du gaz	CEO	31 juillet 2015
	Cartes de pointage des sociétés de distribution locales	CEO	7 août 2015